

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 7 mai 2018 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**18-05-07-4640**      **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 7 mai 2018 à 19 h 03.

Adopté

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 30 avril 2018;
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en avril 2018;
  - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 30 avril 2018;
  - 4. ;
- D) Période d'information du maire;
  -
- E) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018;
- 10.2** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 avril 2018;
- 10.3** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2018;
- 10.4** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2018;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

- 20.1** Autorisation – Octroi de contrat pour la construction d’un garage municipal situé sur le lot 5 086 140 ;
- 20.2** Octroi de contrat – Fourniture et installation d’un dégrilleur pour la station d’épuration;
- 20.3** Autorisation - Financement de la dépense relative au contrat pour la fourniture et l’installation d’un système de chauffage au gaz naturel à l’Hôtel-de-Ville ;
- 20.4** Octroi de contrat – Offre de service pour l’entretien préventif annuel du système de climatisation du 23 King, Huntingdon;

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1** Approbation - Prévisions budgétaires révisées 2018 de l’Office municipal d’habitation du Haut-St-Laurent;
- 30.2** Autorisation – Demande de contribution pour le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club Optimiste de Huntingdon;
- 30.3** Autorisation - Demande de contribution financière - Marché Fermier ;
- 30.4** Autorisation - Demande de contribution financière - Club de patinage artistique de Huntingdon;
- 30.5** Autorisation - Demande de contribution – Stéphane Billette (Grand Défi Pierre Lavoie);
- 30.6** Autorisation - 2<sup>e</sup> Programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- 30.7** Autorisation – Demande de contribution financière – Fondation Éducative CVR ;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

- 40.1** Approbation – Adoption du règlement 902-2018 sur les systèmes d’alarme applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.2** Approbation – Adoption du règlement 903-2018 concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.3** Approbation – Adoption du règlement 904-2018 concernant le colportage applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.4** Approbation – Adoption du règlement 905-2018 concernant les nuisances applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.5** Approbation – Adoption du règlement 906-2018 sur les commerces de regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.6** Approbation – Adoption du règlement 907-2018 concernant la sécurité, la paix et l’ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec;

- 40.7 Approbation – Adoption du règlement 908-2018 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.8 Approbation – Adoption du règlement 909-2018 concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la Sûreté du Québec;
- 40.9 Approbation - Règlement numéro 910-2018 modifiant le règlement de zonage No 512 et le règlement sur les usages conditionnels No 714-2005;

## 50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

### 50.1

## 60. –VARIA

- 60.1 Autorisation - Enlèvement des trois enseignes de stationnement sur la rue Roosevelt;

## 70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

70.1 Monsieur Denis St-Cyr:

70.2 Madame Andrea Geary:

70.3 Monsieur Dominic Tremblay:

70.4 Monsieur Florent Ricard:

70.5 Monsieur Maurice Brossoit:

70.6 Monsieur Rémi Robidoux:

Levée de la séance

---

### **Adoption de l'ordre du jour**

**18-05-07-4641 Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 7 mai 2018 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

### **ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

#### **Rapport sur la situation financière au 30 avril 2018**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 avril 2018.

## **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 avril 2018**

### **Comptes à payer –Avril 2018**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 30 avril 2018.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **Rapport sur la situation financière Investissement au 30 avril 2018**

### **Dépenses d'investissement – Avril 2018**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois d'avril 2018.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **Période d'information du maire**

- La Ville s'est vu refuser une demande d'officialisation du nom «Rue du Docteur-Lefebvre» par la Commission de Toponymie du Québec. Celle-ci impose un délai d'une année complète suivant le décès d'une personne pour officialiser son nom. La demande sera traitée qu'en janvier 2019.
- Les Jeux olympiques spéciaux ont remis une lettre de remerciement pour la contribution financière octroyée par la Ville.
- La Ville consultera les jeunes pour le projet d'un skate park.

- Le programme Rénovation Québec est toujours en vigueur. Il aide les personnes à faibles revenus à financer les travaux d'amélioration de leur logement. Les informations relatives à ce programme sont inscrites sur le site web de la MRC du Haut-St-Laurent.

### **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument ainsi :*

**M. Wayne Johnson** : Il fait mention que l'hiver dernier, la ville a mis de la neige sur le terrain de sa mère. Il y aurait des morceaux d'asphalte qui auraient été soufflés avec la neige.

**M. Gordon Duke** : Il veut connaître les raisons du départ de l'ancien inspecteur municipal. Il demande qui est la personne qui le remplace et quelles sont ses compétences.

Le maire l'informe que l'inspecteur précédant était en congé de maladie et que par la suite il a démissionné de son poste. Le nouvel inspecteur est M. Stephan Landry, qui possède plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Il demande s'il est vrai qu'il y aura une usine de cannabis qui va se construire et il demande à quel endroit et si la ville peut choisir l'entrepreneur qui effectuera les travaux de construction

Effectivement, une usine de cannabis médical est à s'implanter sur le territoire de la Ville. Elle se situera sur le chemin Ridge. Les promoteurs du projet procéderont eux-mêmes à l'octroi de contrat pour la construction. La Ville n'est pas impliquée dans la construction.

Il demande aussi si la ville va faire de l'asphaltage puisqu'il y a beaucoup de nids de poule.

Les travaux d'asphaltage seront faits dans les délais requis.

M. Duke mentionne que les employés du département des travaux publics font un beau travail.

**Mme Jo Ann Ouimet Duke** : Elle demande si la ville va refaire les trottoirs sur la rue Châteauguay, entre les rues Lake et Bouchette.

Le conseil municipal est au fait qu'une partie du trottoir sur la rue Châteauguay est dangereuse pour les piétons. Les réparations seront faites afin de remédier à la situation.

Elle demande s'il y a un budget pour les équipements dans les parcs. Elle suggère l'installation d'une balançoire parent-enfant dans le parc Sellar.

Le maire lui répond que de nouveaux jeux seront installés dès la semaine prochaine dans le parc Sellar. Des balançoires, des tables et des bancs ont déjà été installés à l'automne dernier.

Elle demande si en démolissant sa maison ou en achetant le lot voisin, elle pourrait construire un immeuble multi résidentiel sur son lot, tel le projet de construction des deux immeubles multi

résidentiels qui seront construits à l'emplacement voisin de sa résidence.

La directrice générale lui explique les diverses dispositions du règlement 910-2018 qui font en sorte qu'un projet de construction multi résidentiel ne pourrait se faire sur son terrain.

*Considérant que les questions du public portent essentiellement sur le règlement 910-2018, le conseil devance l'adoption de la résolution du sujet inscrit au point 40.9 de l'ordre du jour.*

**Règlement numéro 910-2018 modifiant le règlement de zonage No 512 et le règlement sur les usages conditionnels No 714-2005**

**Considérant que** des modifications doivent être apportées au règlement de zonage numéro 512 et au règlement sur les usages conditionnels numéro 714-2005;

**Considérant qu'**un avis de motion a dûment été donné par le maire André Brunette lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 avril 2018;

**Considérant que** le premier projet de règlement 910-2018 a été présenté par le maire André Brunette lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 avril 2018;

**Considérant** l'adoption du premier projet de Règlement numéro 910-2018 à la séance extraordinaire du 18 avril 2018;

**Considérant** l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement tenue le 26 avril 2018;

**Considérant** l'adoption, avec changement, du deuxième projet de Règlement numéro 910-2018 à la séance extraordinaire du 26 avril 2018;

**Considérant qu'**à l'article 2 du règlement, l'usage h4 est retiré de la grille des usages autorisés ainsi que les particularités rattachées à cet usage.

18-05-07-4642

**Il est proposé par madame Andrea Geary**

**Appuyé par monsieur Rémi Robidoux**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon adopte le Règlement numéro 910-2018 modifiant le règlement de zonage No 512 et le règlement sur les usages conditionnels No 714-2005.

Adopté

**10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**Adoption des procès-verbaux**

**Séance ordinaire du 3 avril 2018**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 3 avril 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**18-05-07-4643**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**

**Appuyé par monsieur Florent Ricard**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 3 avril 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### **Séance extraordinaire du 17 avril 2018**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 17 avril 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**18-05-07-4644**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**

**Appuyé par monsieur Denis St-Cyr**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 17 avril 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### **Séance extraordinaire du 18 avril 2018**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 18 avril 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**18-05-07-4645**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**

**Appuyé par madame Andrea Geary**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 18 avril 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### **Séance extraordinaire du 26 avril 2018**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 26 avril 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-05-07-4646

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 26 avril 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## 20. CONTRATS

### **Octroi d'un contrat - Construction d'un garage municipal sur le lot 5 086 140**

**Considérant** qu'une demande de soumissions publiques pour la construction d'un garage municipal qui sera situé sur le lot 5 086 140 situé sur la rue F.-Cleyne, a été initiée et publiée au système électronique d'appel d'offres (SEAO) (Projet 2385-17), conformément à la *Loi sur les cités et villes* ;

**Considérant** l'ouverture publique des soumissions le jeudi 3 mai 2018 pour laquelle six (6) soumissions ont été reçues, dont le résultat de l'ouverture est le suivant :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant du contrat (incluant les taxes)</b>
Construction Jacques Théorêt inc	1 576 669,42 \$
Les Rénovations Montplaisir	1 624 711,73 \$
Construction Emery Paquette inc	1 877 437,79 \$
Axim Construction inc	1 916 965,27 \$
Construction Brault inc	1 992 622,53 \$
Les Entreprises Denex inc/Les Entreprises Denexco	2 059 520,73 \$

**Considérant** l'analyse des soumissions par les mandataires quant à leur conformité par rapport aux exigences du devis;

18-05-07-4647

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le conseil municipal octroie le contrat de construction du garage municipal au plus bas soumissionnaire conforme soit Construction Jacques Théorêt inc, pour un montant de 1 576 669,42 \$ incluant les taxes applicables.

**Que** l'octroi du contrat soit conditionnel à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt No 899-2018 décrétant une dépense de 1 620 000 \$ et un emprunt de 1 620 000 \$ pour la construction du garage municipal.

**Que** l'octroi du contrat soit conditionnel à l'octroi de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme PIQM- Sous-volet 5.1 Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM).



**Que** le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat de construction du garage municipal (Projet 2385-17).

Adopté

**Octroi de contrat – Fourniture et installation d’un racleur de dégrilleur pour la station d’épuration**

**Considérant** la soumission no. 3001 transmise par l’entreprise MER (9085-7400 Québec Inc) pour la fourniture et l’installation d’un racleur de dégrilleur en inox pour la station d’épuration;

**Considérant que** le montant du contrat est de 4 498,53\$ plus les taxes applicables.

**18-05-07-4648**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l’unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie de la présente résolution.

**Que** le conseil municipal autorise l’octroi du contrat à MER (9085-7400 Québec Inc) et que la dépense de 4 722,89 \$ soit financée à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-414-00-526.

Adopté

**Financement de la dépense relative au contrat pour la fourniture et l’installation d’un système de chauffage au gaz naturel à l’Hôtel-de-Ville**

**Considérant que** le 13 novembre 2017, par sa résolution 17-11-13-4492, le Conseil municipal autorisait l’octroi d’un contrat à Moïse & Poirier pour la fourniture et l’installation d’un système de chauffage au gaz naturel un montant de 23 750 \$ plus les taxes applicables.

**Considérant que** cette résolution stipulait que la dépense au montant de 24 934,53 \$ soit financée à même la contribution de 3 000\$ de Gaz Métro et le solde de 21 934,53 \$ à même le budget 2017.

**Considérant que** les travaux ont finalement été réalisés en avril 2018 et que par conséquent la dépense sera comptabilisée dans l’année financière 2018.

**18-05-07-4649**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l’unanimité :**

**Que** la dépense au montant de 24 934,53 \$ soit financée à même la contribution de 3 000\$ de Gaz Métro et le solde de 21 934,53 \$ à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté

**Autorisation pour l'entretien préventif du système de climatisation et chauffage du 23 King, Huntingdon**

**Considérant** la nouvelle installation d'un système de chauffage et climatisation dans l'immeuble abritant l'hôtel de ville du 23 rue King ;

**Considérant que** l'entreprise Moïse & Poirier a présenté une offre de service No 05901 par type de travaux au montant total de 3 650,00 \$ pour l'entretien du système de climatisation et du chauffage;

**Considérant que** l'offre de service inclue un nettoyage des radiateurs du rez-de-chaussée.

**18-05-07-4650**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie de la présente résolution.

**Que** le conseil municipal autorise l'octroi du contrat d'entretien à Moïse & Poirier et ce, en fonction des besoins et des travaux pouvant être réalisés par les employés des travaux publics.

**Que** la dépense soit financée à même le budget du poste budgétaire 02-190-00-522.

Adopté

**30. ADMINISTRATION & FINANCES**

**Approbation des prévisions budgétaires révisées 2018 de l'Office municipal d'habitation du Haut-St-Laurent**

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation du Haut-St-Laurent a soumis à la Ville des prévisions budgétaires révisées pour l'année 2018 en date du 9 mars 2018;

**Considérant que** le déficit budgétaire est évalué à 116 403\$, représentant une contribution financière de 11 640 \$ de la municipalité.

**18-05-07-4651**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal approuve les prévisions budgétaires révisées en date du 9 mars 2018 de l'Office municipal d'habitation du Haut-St-Laurent telles que présentées.

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02 520 00 963.

Adopté

**Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon**

**Considérant que** le Club Optimiste de Huntingdon soulignera son 45<sup>e</sup> anniversaire d'existence le 16 juin 2018 par des activités qui auront lieu dans le parc Prince Arthur;

**Considérant que** le coût de l'évènement comprenant des jeux d'animation, jeux gonflables, kiosques et autres seront entièrement financé par le Club Optimiste à l'exception du souper;

**18-05-07-4652**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 250 \$ au Club Optimiste de Huntingdon pour les activités tenues dans le cadre du 45<sup>e</sup> anniversaire d'existence de l'organisme.

**Que** la Ville procède à l'achat de deux (2) billets pour le souper.

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu au poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

**Demande de contribution – Marché Fermier du Comté de Huntingdon**

**Considérant que** le Conseil municipal désire soutenir financièrement le Marché Fermier dans ses activités lesquelles offrent à la communauté un accès à des aliments saisonniers de qualité, cultivés localement et vendus directement par les producteurs;

**Considérant que** des frais de location de 600 \$ plus taxes sont facturés annuellement au Marché Fermier pour l'entreposage de leurs équipements dans les locaux du 72, rue Dalhousie;

**Considérant** la demande du Marché fermier d'éliminer les frais de location du fait que cette dépense vient sensiblement réduire l'effet de la contribution récurrente de \$2 000 de la Ville ce qui pourrait constituer un frein à l'élan du développement de l'organisme.

**18-05-07-4653**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 2 000 \$ au Marché Fermier du Comté de Huntingdon.

**Que** les frais de location de 600 \$ plus taxes soient subventionnés par la Ville de Huntingdon à titre de contribution additionnelle.

**Que** la dépense de 2 000 \$ soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02-701-92-970 et que la contribution

additionnelle d'un montant équivalent au loyer soit financée à même le poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

**Demande d'une contribution financière - Club de patinage artistique de Huntingdon**

**Considérant que** le Club de Patinage Artistique de Huntingdon demande une aide financière de la Ville;

**Considérant que** l'objectif de l'organisme est d'amasser 8 000 \$ qui seront utilisés pour le financement du temps de glace, la réduction du déficit accumulé et le financement des services de patinage plus, patinage intensif et patinage artistique dans la communauté;

18-05-07-4654

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 100 \$ au Club de Patinage artistique de Huntingdon.

Adopté

**Demande de contribution – Stéphane Billette (Grand Défi Pierre Lavoie)**

**Considérant que** les 14, 15 16 et 17 juin prochains, le député, Monsieur Stéphane Billette, participera pour une 6<sup>e</sup> année au 1 000 km en 60 heures du Grand Défi Pierre Lavoie;

**Considérant que** les fonds amassés serviront à soutenir l'activité physique chez les jeunes du comté;

18-05-07-4655

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 100 \$ à monsieur Stéphane Billette membre de l'équipe de l'Assemblée nationale dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie.

Adopté

**Approbation – 2<sup>e</sup> Programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018**

**Considérant que** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur

l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**Considérant que** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale de **981 745 \$** qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**18-05-07-4656**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard**

**Appuyé par monsieur Dominic Tremblay**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

**Que** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

**Que** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la 2<sup>e</sup> programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Que** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à **28 \$** par habitant par année, soit un total de **140 \$** par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

**Que** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**Que** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté

#### **Demande de contribution - Fondation Éducative CVR**

**Considérant que** le Conseil municipal désire contribuer à la Fondation Éducative CVR pour leur campagne de financement;

**18-05-07-4657**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**

**Appuyé par madame Andrea Geary**

**Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière au montant de 150 \$ à la Fondation Éducative CVR d'Ormstown pour leur campagne de financement 2018.

Adopté

#### **40. RÉGLEMENTATION**

##### **Adoption du Règlement 902-2018 sur les systèmes d'alarme applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le maire André Brunette a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4658**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 902-2018 sur les systèmes d'alarme applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

##### **Adoption du Règlement 903-2018 concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le conseiller Denis St-Cyr a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4659**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 903-2018 concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

##### **Adoption du Règlement 904-2018 concernant le colportage applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** la conseillère Andrea Geary a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4660**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 904-2018 concernant le colportage applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

**Adoption du Règlement 905-2018 concernant les nuisances applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le conseiller Dominic Tremblay a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4661**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 905-2018 concernant les nuisances applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

**Adoption du Règlement 906-2018 sur les commerces de regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le conseiller Florent Ricard a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4662**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 906-2018 sur les commerces de regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

**Adoption du Règlement 907-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le conseiller Maurice Brossoit a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4663**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 907-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

**Adoption du Règlement 908-2018 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le conseiller Rémi Robidoux a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;

**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4664**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 908-2018 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

**Adoption du Règlement 909-2018 concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la Sûreté du Québec**

**Considérant que** le maire André Brunette a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 3 avril 2018;



**Considérant que** les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

**18-05-07-4665**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'adopter** le Règlement 909-2018 concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la Sûreté du Québec.

Adopté

## **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

Aucun sujet.

## **60. VARIA**

### **Département des travaux publics – Demande d'enlèvement des trois panneaux de stationnement interdit sur la rue Roosevelt**

**Considérant qu'il y a lieu de retirer les trois (3) enseignes de stationnement interdit sur la rue Roosevelt ;**

**18-05-07-4666**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil demande au département des travaux publics de la Ville d'enlever les trois (3) panneaux de stationnement interdits sur la rue Roosevelt.

Adopté

## **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**M. Denis St-Cyr :** il a assisté à une réunion de l'Office municipal d'habitation du Haut-St-Laurent.

Le Marche-O-Thon de la Fondation Betty Riel aura lieu le samedi 2 juin 2018.

**Mme Andrea Geary :** Elle mentionne qu'il n'y a rien de nouveau en rapport aux comités sur lesquels elle siège;

**M. Dominic Tremblay :** Des citoyens ont déposé une demande d'approbation référendaire relative au règlement No 910-2018 qui modifie le règlement de zonage No 512 afin d'autoriser l'usage habitation multifamiliale dans la zone HB-8. C'est un exercice démocratique qui est fait dans le respect du citoyen.

Il mentionne la tenue d'une rencontre relative à l'implantation du skate park avec les jeunes.

Le futur comité citoyen rencontrera les citoyens dans les prochains mois pour connaître leurs intérêts

**M. Florent Ricard** : Le député provincial, M. Stéphane Billette, participera au Grand Défi Pierre Lavoie 2018. Cette année, il parraine l'école primaire de Hemmingford.

**M. Maurice Brossoit** : Certains arbres sur le territoire de la ville sont très âgés et on peut constater que certains ont des branches ou leur tronc en mauvais état ce qui pourrait causer des dommages. Il serait intéressant que la ville ait un programme de prévention pour les arbres.

Cette semaine il assistera à une réunion du comité des Habitations les Tisserandes. Une demande de contribution financière devrait parvenir au député de la circonscription, M. Stéphane Billette.

**M. Rémi Robidoux** : Il voudrait préciser que l'aide financière accordée à l'aréna de Huntingdon par le gouvernement provincial servira pour le système de réfrigération. La Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon devrait demander l'approbation à chacune de ses municipalités membres pour adopter un règlement d'emprunt pour sa part des coûts.

Il confirme que l'aréna ne peut émettre de reçu pour don de charité.

M. André Brunette : Lors d'un voyage en avril dernier, il a rencontré le maire d'Edmonton, monsieur Iveson. Aussi, il a visité des serres de marijuana.

Au cours de la semaine, il rencontrera les investisseurs pour le projet d'implantation de cannabis médical sur le territoire de la ville.

#### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**18-05-07-4667**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 57.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière